

Linguistique comparée des langues modernes

L4LFZ042 – Enseignants : André THIBAULT (CM) et Marc DUVAL (TD)

Examen de mai 2018

1. Le breton appartient au groupe indoeuropéen du celtique *insulaire*. Or, la Bretagne française n'est pas une île, elle se trouve sur le continent. Par quel phénomène historique s'explique ce rattachement ? Quelles sont les autres variétés de celtique insulaire ? **10** points.

Le celtique continental, c'était le gaulois parlé en Gaule et le celtibère parlé dans la Péninsule ibérique. Le celtique insulaire, c'était (c'est encore) celui des îles britanniques, c'est-à-dire la Grande-Bretagne et l'Irlande, qui survit tant bien que mal encore aujourd'hui. Or, le breton, parlé en Bretagne (donc sur le continent) n'est pas la continuation du gaulois de l'Antiquité (les Gaulois avaient cessé de le parler, étant devenus latinophones à la fin de l'Antiquité) ; il a été importé sur le continent par des celtophones de Grande-Bretagne qui ont été déplacés par les invasions anglo-saxonnes et qui sont venus se réfugier à Bretagne, une région qui à l'époque était encore très peu peuplée. Ils ont donc importé sur le continent une variété qui était, à la base, insulaire.

2. Qu'est-ce que la « Romania Continua » ? Quelle partie de la Romania n'en fait pas partie ? Quel phénomène historique en est responsable ? **10** points.

La Romania Continua est l'ensemble des territoires européens **contigus** sur lesquels se parlent des langues issues de l'évolution du latin qu'on y parlait il y a 2000 ans. On pourrait marcher du sud du Portugal jusqu'à Venise en passant par Lille et on serait toujours sur des territoires où l'on parle une langue romane. La Daco-Romania en a été séparée par les invasions slaves, ce qui fait que la Roumanie et la Moldavie, où l'on parle roumain, sont séparées du reste des territoires romans (l'Italoroman, le Galloroman et l'Ibéroroman). Entre la Daco-Romania et le reste de la Romania (la Romania Continua) se trouvent des territoires où l'on parle des langues slaves.

3. Pourquoi est-ce très important de ne pas utiliser le mot *dialecte*, en français, pour désigner une variété de français régional ? Vous pouvez utiliser, dans votre réponse, les concepts de *langue standardisée*, *langue non-standardisée* ou *dialectalisée*, *topolecte*, *dialecte* ou *patois*, et *régiolecte*. Vous pouvez aussi faire un schéma. **20** points.

Dans le monde francophone, il convient de ne pas utiliser le mot *dialecte* pour désigner une variété de français régional pour la simple et bonne raison que ce n'est pas la même chose. Un dialecte est un sous-ensemble régional d'une langue non-standardisée ; on doit utiliser le terme de *régiolecte* pour se référer au sous-ensemble régional d'une langue standardisée. En France, traditionnellement, les dialectes sont appelés « patois ». Le terme de *topolecte* a aussi été proposé ; il est utilisé par certains auteurs comme terme générique qui chapeaute *dialecte* et *régiolecte*.

4. Qu'est-ce que l'anglo-normand ? D'où vient-il ? Quel rôle a-t-il joué dans l'histoire de la langue anglaise ? **10** points.

L'anglo-normand est le nom qu'on donne à la variété de français médiéval d'origine normande qui a été exportée en Angleterre au Moyen âge, suite à la conquête de l'Angleterre par Guillaume le Conquérant (1066). Son rôle dans l'histoire de l'anglais fut considérable : au Moyen âge, le français (sous sa variété anglo-normande) était une grande langue de culture, pratiquée par les élites politiques, religieuses et culturelles, et la langue anglaise lui a emprunté un très grand nombre de mots.

5. Les Maghrébins francophones vivent-ils dans une situation de bilinguisme, de diglossie ou de polyglossie ? Expliquez. Vous pouvez aussi faire un schéma pour accompagner votre réponse. **10 points.**

On peut dire qu'au Maghreb règne une situation de polyglossie, c'est-à-dire que plusieurs langues cohabitent, avec une répartition complémentaire et hiérarchisée de leurs différentes fonctions. En fait, chacune des langues en présence (sauf peut-être les parlers berbères) connaît des emplois prestigieux ou pas, ce qui fait qu'on s'éloigne pas mal du schéma de la diglossie classique, malgré Ferguson 1959. On a d'abord bien sûr l'arabe, avec pas moins de trois variétés : l'arabe classique, intangible, qui est celui des textes sacrés ; ensuite, l'arabe pratiqué dans les médias écrits et électroniques, connu sous plusieurs appellations, mais qui est l'arabe standard moderne, celui qui permet d'exprimer la modernité mais dans une langue basée sur l'arabe classique ; enfin, l'arabe parlé par l'immense majorité de la population, c'est-à-dire l'arabe dialectal, qui change beaucoup d'un endroit à l'autre, et qui est très éloigné de la norme écrite. Ensuite, on a le français, qui bien sûr exerce des fonctions de langue de prestige dans la presse, les médias, le monde professionnel, universitaire et scientifique, etc., mais qui est également pratiqué au jour le jour par de nombreux locuteurs comme langue de communication orale dans les échanges de proximité, entre pairs – on ne peut pas dire que le français serait seulement une langue limitée aux contextes les plus formels. Finalement, il faut signaler l'importance des parlers berbères, dont l'implantation varie d'un pays et surtout d'une région à l'autre mais qui dans certaines zones peuvent être la langue maternelle de l'immense majorité de la population. Ces derniers, contrairement à l'arabe et au français, ne connaissent pas encore une variété fortement standardisée et superposée mais il convient de signaler que le tamazigh, l'un des parlers berbères les plus connus (pratiqué en Algérie), est en train de connaître l'amorce d'un processus de standardisation. Il est doté d'une graphie (même de deux !) et commence à s'utiliser dans les médias et la littérature.

6. Quelle est la différence entre la flexion, la dérivation et la composition ? Répondez en donnant des exemples, et en utilisant pour vous aider les concepts de *radical*, *morphème grammatical*, *morphème lexical*, *morphème lié*, *morphème autonome*. **20 points.**

La flexion relève de la grammaire et sert à exprimer des valeurs grammaticales, alors que la dérivation et la composition se rattachent au lexique et servent à former de nouveaux mots.

La flexion consiste à greffer sur un radical un morphème grammatical lié, comme lorsqu'on forme l'imparfait sur le radical du verbe : *aim(er)*- + *-ait* > *aimait*.

La dérivation consiste à greffer sur un radical un morphème lexical lié, comme lorsqu'on forme un substantif sur un verbe pour exprimer le résultat de l'action : *transform(er)*- + *-ation* > *transformation*.

La composition consiste à former un nouveau mot en juxtaposant deux mots qui existent déjà comme morphèmes lexicaux autonomes ; ex. : *homme* + *grenouille* > *homme-grenouille*.

7. Donnez un exemple de morphème grammatical qui *fusionne* plusieurs contenus grammaticaux, et dire lesquels. **10 points.**

Le morphème *-assions* (dans une forme verbale comme : *il eût fallu que nous en parlassions ensemble*) combine plusieurs contenus grammaticaux : la personne verbale, en l'occurrence la 4^e, aussi appelé 1^{er} pers. du pluriel ; le mode et le temps, à savoir l'imparfait du subjonctif.

8. D'où vient la formation du futur dans la plupart des langues romanes ? **10** points.

Le futur dans la plupart des langues romanes (en fait, toutes sauf le roumain et le sarde) provient d'une périphrase d'obligation formée à l'aide d'une forme conjuguée du verbe HABERE « avoir », postposée à l'infinitif. En d'autres mots, *j'aimerai* a d'abord été *aimer + ai*, avec le sens de « j'ai à aimer, je dois aimer ». Peu à peu, la valeur d'obligation s'est estompée pour laisser la place à la valeur de futur, et la forme a cessé d'être sentie comme analytique pour être sentie comme synthétique.

Total : **100** points. Cet examen représente la moitié des points ; l'autre moitié correspondra à la note que vous aurez obtenue avec M. Duval.

Questions bonus : vous ne perdez rien si vous n'y répondez pas, mais vous pouvez obtenir 10 points supplémentaires par question si vous y répondez bien.

9. Quelle est la différence entre la formation du féminin en français écrit et en français oral ? **10** points.

En français écrit, comme nous l'avons tous appris à l'école, la formation du féminin consiste dans la plupart des cas à ajouter un -e graphique : *petit, petite ; grand, grande ; gros, grosse* (ici avec redoublement graphique de la consonne), etc. etc. Cette règle ne fonctionne évidemment pas à l'oral, puisque le -e graphique final ne se prononce pas. Pour énoncer la règle de la façon la plus économique, il convient de dire que le féminin est en fait la forme de base, dans le traitement cognitif de l'information, et que pour former le masculin on doit en fait retrancher la consonne finale de la forme de base, qui est la forme du féminin, et c'est ainsi qu'on arrive à la forme du masculin : [pœti] moins son [-t] final > [pœti] ; [grād] moins son [-d] final > [grā] ; [gros] moins son [-s] final > [gro].

10. Le fonctionnement grammatical du verbe créole est un bon exemple de processus agglutinants. Donnez la nature de chacun des quatre éléments de la phrase suivante, et traduisez-la en français : *Nou té ka dòmi*. **10** points.

nou = pronom personnel sujet de 1^{re} pers. du pluriel

té = marqueur aspectuo-temporel exprimant ici le temps passé

ka = marqueur aspectuo-temporel exprimant ici l'aspect progressif (« être en train de »)

dòmi = base verbale signifiant « dormir »

La phrase signifie donc « nous étions en train de dormir, nous dormions ».